



## CONTRAT DOCTORAL 2020

### **Appel à candidature - Date limite : Lundi 18 mai 2020**

**Le contrat doctoral** est un contrat à durée déterminée passé entre l'EPHE - PSL et un doctorant afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans.

La rémunération mensuelle minimale est de **1768.55 € brut**.

#### **CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS**

**Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.**

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non-obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

**Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'aux étudiants qui s'inscriront en 1ère année de doctorat à la rentrée 2020-2021**

**Le recrutement des candidats retenus ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.**

#### **DOSSIER DE CANDIDATURE en un seul fichier .pdf, dénommé**

**« nom prénom cd 2020.pdf » (le nom et le prénom du candidat), et comportant dans cet ordre :**

- fiche de renseignement
- lettre de candidature et de motivation
- *curriculum vitae*
- lettre de recommandation du directeur de thèse, lequel indiquera dans quelle unité de recherche le candidat a vocation à être affecté  
**(le directeur de thèse ne peut soutenir qu'un seul candidat à ce concours)**
- avis conforme du directeur de l'unité d'affectation
- projet de thèse de 4 pages maximum + une bibliographie d'environ 20 titres
- attestation de diplôme de master ou équivalent, précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).



## **DÉPÔT DES DOSSIERS**

Les candidats ont jusqu'au **Lundi 18 mai 2020** pour envoyer les dossiers sous forme électronique au **format pdf** à l'Ecole doctorale ([ecoledoctorale@ephe.psl.eu](mailto:ecoledoctorale@ephe.psl.eu)) **avec copie au responsable de la mention concernée** :

Pour la mention « Systèmes intégrés, environnement et biodiversité » :

[andras.paldi@ephe.psl.eu](mailto:andras.paldi@ephe.psl.eu)

Pour la mention « Histoire, textes et documents » :

[cecile.reynaud@ephe.psl.eu](mailto:cecile.reynaud@ephe.psl.eu)

Pour la mention « Religions et systèmes de pensée » :

[Severine.mathieu@ephe.psl.eu](mailto:Severine.mathieu@ephe.psl.eu)

**Les dossiers qui seront envoyés après le 18 mai 2020 ne seront pas retenus. Tous les dossiers font l'objet d'un accusé de réception, merci de contacter l'Ecole doctorale si vous n'en recevez pas :**

[ecoledoctorale@ephe.psl.eu](mailto:ecoledoctorale@ephe.psl.eu)

## **L'AUDITION**

**Les candidats retenus pour l'audition seront informés entre le 12 juin et le 19 juin 2020**

**Les auditions auront lieu devant le Conseil de l'Ecole doctorale les : 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2020.**

Une audition par visioconférence est possible pour les candidats dont le domicile se situe hors-France métropolitaine et qui ne sont pas inscrits dans un cursus universitaire en France métropolitaine, mais la demande devra en être faite au moment de la candidature.

Un classement des candidats sera établi par le Conseil de l'Ecole doctorale en fonction des critères suivants :

- la qualité du cursus du candidat
- la qualité du projet de thèse et de sa présentation orale par le candidat

Les résultats seront communiqués par mail à **partir du 10 juillet 2020.**